

Alincthun, Bellebrune, Belle e Houllefort, Bournonville, Brunembert, Carly, Colombert, Courset, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Henneveux, Lacres, Le Wast, Longfossé, Longueville, Lottinghen, Menneville, Nabringhen, Quesques, Questrecques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlincthun, Vieil Moutier, Wirwignes, Wierre au Bois



*le magazine d'information de la
Communauté de Communes de Desvres-Samer*

DOSSIER

Opération Programmée pour
l'Amélioration de l'Habitat :
les travaux vont bientôt commencer !

PORTRAIT



Nathalie Fosse
Créatrice de
meubles d'art

ACTUALITÉS
Première
bougie de la
Maison de
l'Enfance

AGENDA 21
On passe
à l'action !

ÉCONOMIE
Lutte contre le
chômage : la
CCDS s'engage
pour l'emploi
local



L'église de Courset sous un beau ciel d'été - Photo : Mme Lemaire

Merci à tous les participants !

À chaque numéro de *Terre de Coeur*, découvrez une photo du territoire prise par l'un(e) d'entre vous.
Pour participer, envoyez votre photo par mail à l'adresse jeanfrancois.lachere@cc-desvressamer.fr.
La plus belle sera sélectionnée et présentée sur cette page.

Attention : votre photo devra être en haute résolution

ÉDITO

Les élus de la CCDS ont comme vous fait leur rentrée. Le programme est chargé, d'autant que l'un des dossiers est tout à fait capital pour le futur de notre territoire : il s'agit du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Pour que nos 31 communes puissent se développer ensemble de façon durable, il faut construire une politique de développement pour l'avenir. Pour offrir à tous une qualité de vie agréable, il faut impérativement définir un cadre d'évolution afin de pouvoir tout prendre en compte (paysages, activité économique, routes, écoles, logement, loisirs, etc.).

Tout le monde est concerné par l'élaboration du PLUi : habitants, chefs d'entreprise, élus... Nous avons mis en place un calendrier de réunions sur plusieurs communes. Nous vous invitons à y participer afin de découvrir notre politique de développement pour l'avenir. À quoi ressemblera votre commune, votre territoire dans 15 ans ?

Se développer ensemble de façon durable est aussi l'objectif de notre Agenda 21.

Après deux années de concertation avec tous les acteurs concernés, habitants, élus et professionnels, le plan d'actions de l'Agenda 21 a été validé ! Ce plan présente 48 actions, inspirées de vos idées pour le développement durable, que nous allons mettre en oeuvre, autour des trois axes suivants : Énergie et Habitat, Biodiversité, Économie Sociale et Solidaire.

Se développer de façon durable, c'est aussi permettre à tous de trouver un logement là où ils souhaitent vivre. Parmi les grands engagements de la CCDS, l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat va bientôt commencer !

Claude Prudhomme



Sommaire

Retour sur

Les événements de la CCDS depuis mai

p 4

Dossier

Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat : les travaux vont bientôt commencer !

p 12

Agenda 21

On passe à l'action !

p 14

Économie

Lutte contre le chômage : la CCDS s'engage

p 20

Urbanisme

Des réunions pour imaginer les 15 ans à venir

p 22

Actualités

- Votre commune sur le site de la CCDS
- Le café des Aidants pour les aidants familiaux
- Première bougie pour la Maison de l'Enfance
- Internet par satellite
- La 3D est arrivée à CinéDesvres
- Pensez à ceux qui s'occupent de vos poubelles
- Vert de terre : produits locaux, frais et de qualité

p 24

Agenda

- Les ateliers Loisirs pour les enfants
- Des nouveautés à la piscine intercommunale
- Les événements à venir et les dates à noter
- Les ateliers Emploi et Informatique

p 28

Portrait

Nathalie Fosse, créatrice de meubles d'art

p 31

Retrouvez le prochain numéro de *Terre de Cœur* en décembre



Flic, flac, floc...

Ma famille s'amuse au bord de l'eau
La saison 2013 s'achève

Depuis 2007, à l'initiative de la CCDS et de divers partenaires (Conseil Général, CAF, ville de Desvres par l'intermédiaire du CAJ et de la médiathèque...), des ateliers Parentalité destinés à renforcer les liens intergénérationnels sont mis en place. Ces rencontres permettent aux familles de partager un moment privilégié autour d'activités manuelles, culinaires, culturelles ou sportives. Elles reçoivent le soutien financier du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité).

Chaque année un thème différent est abordé. Pour 2013, c'était le thème de l'eau et la saison a été baptisée «Flic, flac, floc... Ma famille s'amuse au bord de l'eau».

De nombreux temps forts ont rythmé la saison : randonnée guidée au Mont Saint Frieux, après-midis récréatifs à Desvres et Samer, sortie à Hardelot avec promenade sur la plage, collecte de bois flotté et de coquillages, pique-nique et découverte de la forêt d'Ecault grâce à une balade guidée et animée par Pascal Mertzinger d'Eden 62.



Pour célébrer la fin de la saison, enfants et parents du territoire ont été invités à participer à la fête de clôture qui avait lieu cette année à Menneville. Sur le stade municipal et aux abords de la salle du Mont Hulin, de nombreuses animations avaient été prévues pour leur faire passer une agréable journée : barbecue, structures gonflables (animation crazy boat et ventre glisse), pêche aux canards, rugby avec un intervenant sportif, ateliers peinture, maquillage et cuisine...



Retrouvez toutes les photos des sorties REAAP sur le site www.cc-desvressamer.fr

Le Relais des Assistantes Maternelles fête les vacances

Lorsque l'heure des grandes vacances sonne, le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) de la CCDS célèbre l'occasion. Cette année encore, la tradition a été respectée et tout le monde s'est réuni pour passer un dernier bon moment ensemble.

Dans les locaux de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, de nombreuses animations ont été mises en place sur le thème de la plage, par la responsable Caroline Leprêtre. En présence des parents et des assistantes maternelles, plus de quarante enfants se sont amusés autour de plusieurs ateliers : réalisation de cookies, stand de maquillage, collage de fleurs... et bien sûr après, un bon goûter !



La CCDS participe aux frais de rentrée des collégiens

Depuis de nombreuses années, la CCDS s'associe financièrement aux frais de rentrée scolaire des collégiens. Elle verse une participation unique de 13 € par élève, soit environ 25 % du prix du sac de fournitures.

Plusieurs structures sont concernées par ce dispositif : les collèges du Caraquet et Saint-Joseph à Desvres, le collège Le Trion à Samer, ainsi que le collège d'Hucqueliers pour les élèves résidant à Doudeauville.

À la rentrée de septembre, Claude Prudhomme, président de la CCDS, et Joël Pruvost, vice-président en charge de la culture, sont allés à la rencontre des élèves et ont distribué une partie des sacs de fournitures (comme ici, au collège du Caraquet à Desvres).



Festival Théât'Rural : il bat à nouveau le record !

4 416 spectateurs pour cette 7^{ème} édition !



Pendant plus d'un mois, du 6 juin au 10 juillet, le territoire a vibré au rythme du très apprécié festival Théât'Rural. Ce rendez-vous culturel unique en son genre a été créé par la CCDS en 2003 pour permettre aux habitants du territoire de découvrir le théâtre.

Depuis 10 ans donc de très nombreuses communes de la CCDS se portent volontaires pour accueillir dans leur salle des troupes de théâtre amateur qui contribuent à faire le succès de ce festival.

Cette année encore, il y en a eu pour tous les goûts : revues patoisantes, théâtre de boulevard, pièces satyriques... un vrai programme à la carte pour le bonheur du public. Un public qui d'ailleurs est toujours au rendez-vous. Il est même de plus en plus nombreux à chaque nouvelle édition. "Cette année est allée au-delà des espérances, nous avons eu 4 416 spectateurs ! Quelle belle réussite ! Quel plaisir de voir les habitants au rendez-vous ! Nous avons eu 900 spectateurs à la première édition, en 2003. Pour rappel, l'avant-dernière édition en 2011, puisque ce festival a lieu tous les 2 ans, avait réuni 3 572 personnes", indiquent le président de la CCDS Claude Prudhomme et le vice-président en charge de la culture Joël Pruvost.

Les 23 troupes de l'édition 2013 ont de nouveau fait salle comble, les places se sont vendues très rapidement. Il faut dire qu'avec un bon moment, de l'émotion, des rires et un tarif attractif (5 € la représentation), il n'y avait pas à hésiter !



4 416 spectateurs
23 troupes
25 communes
pour cette édition 2013 !





Un été tonique à la piscine intercommunale !

Depuis quelques années, la piscine de la CCDS multiplie les initiatives et les loisirs pour les habitants. Les plus jeunes ont leurs "Olympiades de Pâques" et "Jeux d'automne", les adultes ont leurs soirées d'aquagym à thème.

Pour n'oublier personne, la piscine intercommunale a décidé de créer un nouvel événement, à l'attention spéciale des adolescents, pendant les grandes vacances.

NOUVEAU ! Une journée "Aquafun" pour les adolescents

Créée exclusivement pour les 12-17 ans, la journée "Aquafun" a accueilli, dès le petit matin, pas moins de 150 participants, dont de nombreux jeunes des centres de loisirs de Desvres, Samer, Doudeauville et Lottinghen. L'équipe de la piscine avait tout prévu pour qu'ils passent une journée vraiment différente : jeux aquatiques (relais, structures gonflables) et animations en extérieur (beach-hockey, ventre et glisse, VTT, parcours du combattant avec palmes, badminton...).

L'attraction phare de la journée a été sans aucun doute le water ball, une bulle transparente géante qui permet à la personne qui se trouve à l'intérieur de "marcher sur l'eau". Une sensation inédite qui n'a laissé personne indifférent !



Retrouvez toutes les photos de la journée "Aquafun" sur le site www.cc-desvressamer.fr

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ QUI FAIT FUREUR ! L'aquabike

Depuis début juillet, la piscine propose une nouvelle activité dont on entend beaucoup parler : l'aquabike. "Le but du jeu est de pédaler dans l'eau en musique. En petit groupe, on s'installe sur un vélo immergé dans la piscine, avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Les résultats sont rapidement visibles, la silhouette est remodelée, la circulation sanguine améliorée. On booste aussi son tonus musculaire", explique Raphaël Tinchon le directeur de la piscine. De quoi se sentir bien dans son corps et dormir comme un bébé le soir en rentrant !

Face au succès de cette activité, de nouveaux créneaux horaires sont proposés depuis la rentrée (voir page 28).



Une soirée aquagym de folie !

L'aquagym est une activité proposée depuis longtemps par la piscine intercommunale de Desvres. Depuis six ans, les maîtres-nageurs ont également pris pour habitude d'organiser des soirées d'aquagym à thème.

Alors que l'on entend parler du phénomène Zumba partout en France, une soirée aquagym "Dance", inspirée de cette tendance, a été programmée durant l'été.

Soixante dix personnes se sont dépensées sans compter, motivées par un personnel qui a d'ailleurs beaucoup contribué à l'ambiance délirante de cette soirée. Musique, eau colorée, jeux de lumière, machine à fumée, barbecue... ils ne pouvaient que passer une bonne soirée !

La prochaine soirée à thème "Halloween Party" aura lieu le 28 octobre à 19 h (voir page 29).



Odyssée de la Faïence : toujours plus de succès

Après le Trail de la Faïence en avril, le raid multisports "l'Odyssée de la Faïence" a eu lieu début juin.

Cette manifestation est organisée conjointement par l'association "Team Cap Opale", la CCDS, le Conseil Général et la ville de Desvres.

Cette 7^{ème} édition a bénéficié de conditions météo idéales et a rassemblé 212 sportifs, contre 186 l'an dernier. Comme aux précédentes éditions, 3 épreuves se sont enchaînées : un trail de 6 km, un parcours VTT de 21 km et l'incontournable Run and Bike de 6 km. En 1 heure et 42 minutes, Jérémy Boulogne et Mathias Cucheval ont franchi la ligne d'arrivée en tête. "On s'est bien amusés ! Très beau parcours comme d'habitude et très bien fléché. Rien à redire sur l'organisation. Tout était réuni pour que la fête soit belle, le soleil en prime", lançaient les deux sportifs. On retrouve ensuite le duo Mickaël Masson et Samuel Cucheval et la paire inédite composée de Fabrice Lecarpentier et de son coach Arnaud Dinielle.

Retrouvez toutes les photos sur www.cc-desvressamer.fr



PATRIMOINE

Inventaire de notre patrimoine bâti : un grand merci aux bénévoles !



Dans notre numéro du mois de mars, nous lançons un appel aux bonnes volontés pour inventorier le patrimoine du territoire. Cet appel a été reçu, et largement reçu !

La CCDS et le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale se sont engagés en mars dernier dans un inventaire du patrimoine bâti sur les 31 communes du territoire.



De nombreux bénévoles ont répondu présents et se sont associés à ce projet important pour la préservation de notre patrimoine.

L'objectif de cet inventaire est de mieux connaître notre territoire au regard du bâti existant afin d'en valoriser les points forts, de sauvegarder le cadre de vie et de préserver la qualité paysagère et les caractéristiques patrimoniales du territoire. L'inventaire contribue également à enrichir et actualiser les données déjà existantes.

Une fois formés par un cabinet d'études, les bénévoles ont sélectionné et photographié des bâtis anciens selon des critères précis.

Ils ont ensuite rempli des fiches descriptives présentant les bâtiments sélectionnés, d'après les recommandations et les attentes souhaitées par le cabinet d'études.

Durant plusieurs mois, les bénévoles ont recensé, par groupe de deux, le patrimoine ancien du territoire. Lors de ce recensement, plusieurs rendez-vous dans différentes communes (Wirwignes, Alinchnun, Colembert, Henneveux, Lacres, Questrecques, Doudeauville, Selles et Desvres) ont permis d'échanger, de partager et de compléter les fiches.

Quel bilan faire de cet inventaire du patrimoine bâti ?

Il a été le moyen, grâce aux bénévoles, de sensibiliser les habitants et de partager autour du patrimoine bâti.

Après 6 mois passés à sillonner le territoire, des caractéristiques patrimoniales se dégagent pour chacune des 31 communes. On remarque que la CCDS possède un bâti ancien riche, varié et typique, signe de sa richesse architecturale.

À noter le cas particulier de Desvres et de ses habitations aux façades marquées par le passé faïencier de la ville.

Et après ?

Le patrimoine identifié fera l'objet de prescriptions dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal - voir p 22-23). Le but est d'attirer l'attention sur les bâtis anciens, caractéristiques du territoire, afin de favoriser leur préservation. Par ailleurs, une mise en valeur touristique de ce petit patrimoine devrait permettre d'accroître l'identification de notre territoire et de valoriser nos communes.

La CCDS et le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale tiennent tout particulièrement à remercier les bénévoles qui se sont engagés durant plusieurs mois dans cet inventaire.



VILLAGE DES MÉTIERS D'ART DE DESVRES

Une nouvelle expo, des écoliers, des "Régalades nocturnes" très réussies et un patrimoine à l'honneur

"Sourire et rêver", une nouvelle expo optimiste !

Humour, légèreté et poésie dans les métiers d'art... quelques mots qui caractérisent parfaitement la nouvelle exposition du Village des Métiers d'Art de Desvres (VMAD).

Elle présente les œuvres de 15 artisans d'art et artistes plasticiens qui excellent dans des domaines variés : sculpture, céramique, création de textile, photo, vitrail, bois, marionnettes, design... "Ce qui rassemble, c'est l'intention de faire sourire et de faire rêver. L'humour et la légèreté sont traités par les matières, les formes, les couleurs et les expressions des personnages... Cette exposition est née d'un ras-le-bol de la crise et des nouvelles dramatiques qui inondent notre quotidien. Autant d'influences négatives qui nous empêchent de rester positifs et de voir les belles choses qui nous entourent, notamment le travail fait avec passion par les professionnels des métiers d'art", confie Magali Strassel, la directrice du VMAD.

Cette exposition est visible jusqu'au 30 décembre.



Programme et renseignements sur www.vmad.fr.

Des écoliers d'Achicourt s'initient aux loisirs créatifs

Créé sur 2200 m², le Village des Métiers d'Art de Desvres a pour vocation d'accueillir des créateurs d'entreprises spécialisés dans les métiers d'art.

Cet équipement, construit en Haute Qualité Environnementale, est aussi un lieu de promotion touristique : il ouvre ses portes aux touristes ainsi qu'aux nombreuses écoles désireuses de faire découvrir les métiers d'art à leurs élèves.

Juste avant les grandes vacances, les écoliers d'Achicourt sont venus au Village des Métiers d'Art de Desvres. Parcours initiatique au cœur des métiers d'art actuels, rencontre avec les artisans installés au Village, atelier bois avec Emmanuel Battesti (créateur d'objets à partir de matériaux de récupération)... une véritable excursion au cœur des métiers d'art !

Les élèves sont ensuite partis à la rencontre de quelques joueurs du Quillier Club Desvrois pour s'initier à ce sport très populaire sur le territoire.

Belle façon de découvrir une région !



"Régalades nocturnes" : une première édition originale et délicieuse, couronnée de succès !

Ils étaient nombreux à s'être laissés tenter par ces "Régalades nocturnes", nouveau concept orchestré par le VMAD, l'Office de Tourisme intercommunal, l'Escargotière du Choquel et le Comité des Fêtes de Desvres.

Les amateurs de soirée originale et d'artisanat sont venus en masse au VMAD, se régaler les yeux, les papilles et aussi les oreilles, grâce au groupe de jazz manouche Zaïti Swing. Régal des yeux avec les créations des artisans présents, régala des papilles car chacun pouvait composer son dîner idéal grâce aux produits des producteurs vendus sur place.

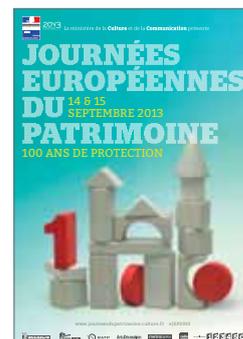
Quel bonheur de déguster un toast de chèvre chaud parsemé d'amandes effilées, des escargots ou une glace artisanale tout en admirant les couleurs d'un vitrail, l'originalité des créations en céramique ou le réalisme des traits d'un gorille sculpté ! L'ambiance était détendue, les artisans et les producteurs avaient à cœur de faire partager leur métier. Résultat : un public conquis et une soirée très réussie !

Que diriez-vous d'une deuxième édition en 2014 ?



Journées Européennes du Patrimoine

Cette année, la manifestation a fêté ses 30 ans. L'édition 2013 des Journées Européennes du Patrimoine était l'occasion de mettre en avant des sites pour lesquels des personnes s'engagent dans leur entretien et leur valorisation, de connaître et comprendre les innovations technologiques qui ont renouvelé le travail de restauration... Le Village des Métiers d'Art de Desvres a bien sûr ouvert une nouvelle fois ses portes dans le cadre de cet événement. Il a présenté aux visiteurs des artisans, leur a permis d'admirer des créations uniques, de découvrir des métiers et des techniques. Un week-end passionnant et riches en découvertes !





Sur les terres de la future Maison du Cheval Boulonnais

Fin juillet, le concours spécial de la race Boulonnaise fêtait ses 100 ans. À événement exceptionnel, lieu exceptionnel : les terres de la future Maison du Cheval Boulonnais, ferme de la Suze à Samer, ce qui a permis au public de découvrir pour la première fois ce site.

Le SHB devient partenaire financeur de la future Maison du cheval Boulonnais

À cette occasion, très symbolique, Philippe Blondel, président du Syndicat Hippique Boulonnais (SHB) et Claude Prudhomme, président de la CCDS, ont apposé leur signature au bas d'une convention officialisant la participation du SHB, à hauteur de 56 000 €, à l'investissement pour créer la Maison du cheval Boulonnais.

Le SHB, reconnu par le Ministère de l'agriculture et de la pêche comme Association nationale de race, gère et promeut la race du cheval Boulonnais en France. Sa contribution de 56 000 € au projet de la Maison du cheval Boulonnais est, selon Philippe Blondel, "un vrai geste pour l'avenir du cheval Boulonnais".

Le SHB rejoint ainsi le cercle des partenaires financeurs du projet.



La signature de la convention s'est déroulée en présence des partenaires : le Conseil régional représenté par Jean-Louis Robillard, vice-président en charge de l'agriculture, le Conseil général et son vice-président Jean-Claude Juda, la ville de Samer et son maire Claude Bailly, le Centre Régional de Ressources Génétiques et le parc naturel des Caps et Marais d'Opale.

"Nous savons que cette participation financière du SHB est un effort conséquent et nous tenons à le souligner et à le saluer... Cela veut dire que nous sommes capables d'avancer ensemble, collectivités et associations, dans la même direction. Nous devons nous donner les moyens de faire en sorte que demain, nos enfants, nos petits-enfants, les générations futures ne soient pas privées d'une ressource locale unique, d'un élément majeur de la biodiversité domestique française : notre cheval Boulonnais. Puissent naître ici, à la Maison du Cheval Boulonnais, beaucoup de poulains dans les années à venir !"

Extrait du discours de Claude Prudhomme, président de la CCDS, lors de la signature de la convention officialisant la participation du SHB au projet de la future Maison du Cheval Boulonnais

La CCDS maître d'ouvrage de l'aménagement du site de la future Maison du cheval Boulonnais

Lors de ce week-end dédié au cheval Boulonnais, la CCDS a tenu un stand présentant le projet de la Maison du Cheval Boulonnais aux visiteurs, venus en nombre admirer les plus beaux modèles de la race. Divers spectacles et démonstrations étaient d'ailleurs présentés pour permettre au cheval Boulonnais de dévoiler toutes ses qualités et ses compétences.

La CCDS assure la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement du site de la future Maison du cheval Boulonnais. Les travaux devraient débuter courant 2014. L'objectif est de pouvoir ouvrir la structure mi 2015.

Rappelons que la Maison du Cheval Boulonnais développera en priorité les missions suivantes :

- centre de ressources, lieu d'ingénierie et de recherche, pôle d'animation,
- services à l'élevage et à la reproduction (suivi des poulinières...) en lien avec des professionnels habilités,
- centre de valorisation des jeunes chevaux afin de favoriser leur mise en marché pour le service des collectivités et des entreprises, mais aussi pour le loisir et la compétition,
- formation au métier de meneur professionnel en lien avec la MFR de Samer,
- accueil et accompagnement d'entreprises de la filière cheval (avec une place particulière pour celles liées à l'économie sociale et solidaire, dont l'action est axée sur l'insertion des personnes en difficulté sociale ou en situation de handicap) et ouverture d'une clinique vétérinaire équine.



Office de tourisme : un programme

Plus de 360 participants à la rando VTT des Potiers

Coup d'essai réussi pour l'Office de Tourisme de Desvres-Samer et l'association Les Chats Sauvages avec leur Rando des Potiers le 12 mai !

Dès l'aube, des dizaines de vététistes amateurs, souvent venus en famille, se sont retrouvés au parc du Musée de la Céramique. Sur la journée, les organisateurs ont recensé plus de 360 participants. Pour cette 1^{ère} édition, 5 parcours de 20 à 60 km étaient proposés, avec de nombreux ravitaillements tout au long pour éviter les coups de fatigue. "L'après-midi, nous avons encadré un parcours d'initiation d'une dizaine de kilomètres et un parcours de maniabilité avec des bosses, des descentes, etc. Nous avons aussi tenu un stand Répar Cycle", soulignent les bénévoles de l'association Les Chats Sauvages.



Les randonnées : toujours mieux chaque année !



Beaucoup de nouveautés cette année dans le programme des randonnées de l'Office de Tourisme intercommunal !

Randonnées animées Famille et Enfants, randonnées VTT, randonnées gastronomiques : devant le succès de l'année dernière, nous avons eu envie de vous proposer encore plus de sorties à thème et le moins que l'on puisse dire est que vous avez été au rendez-vous !

Notre programme a connu cette saison encore un franc succès.

À chaque sortie, nous avons affiché complet ! **Plus de 2 000 randonneurs** (contre 1 400 en 2012 et 1 000 en 2011) ont sillonné les chemins de notre territoire depuis le mois de juin. Un vrai plaisir pour nous ! Marcheurs, habitants ou touristes de passage ont donc été nombreux à rejoindre nos différentes sorties, avec il faut l'avouer, une préférence particulière pour les randonnées ponctuées de pauses culinaires dans les restaurants du territoire.

Les randonnées gastronomiques étaient une première cette année : "À la différence des randos gourmandes où l'on marche et où l'on partage un déjeuner dans un restaurant, les randos gastronomiques sont ponctuées de plusieurs haltes gustatives. Par exemple, pour la sortie du 6 août, nous sommes partis avec les 75 marcheurs du Musée de la Céramique jusqu'à l'Escargotière du Choquel pour y prendre l'apéritif et l'entrée. Ensuite, direction Bournonville pour déguster le plat de résistance à l'auberge Au fil de l'eau et enfin, retour sur Desvres avec un dessert bien mérité au Café de l'Agriculture", explique Karmen, agent d'accueil de l'Office de Tourisme.

Ce succès et cette ambiance extraordinaires, nous le devons aux participants et membres d'associations de randonnées du territoire (le PEPS de Colombert, les Randonneurs du Mont Hulin de Desvres, les clubs de Samer et Wirwignes). Un grand merci à tous pour votre participation, votre bonne humeur et pour la confiance que vous nous accordez.



- Randonnée gourmande (photo 1)
- Randonnée VTT (photo 2)
- Randonnée animée Famille à la découverte du chêne à 8 bras (photo 3)
- Randonnée marche nordique (photo 4)
- Randonnée gastronomique avec halte à l'Escargotière du Choquel (photo 5)

...
le bonheur !



rayonnant !

La randonnée semi nocturne : grande vedette !

En 2011, 400 marcheurs à Samer, en 2012, 700 marcheurs à Colembert, le 5 juillet 2013 à Wirwignes... **800 marcheurs !** Cette année, nouveau record battu pour la randonnée semi nocturne de l'Office de Tourisme intercommunal, un rendez-vous si célèbre que même le soleil, qui nous boudait jusqu'alors, a décidé de se montrer pour l'occasion !

Pour gérer cette belle affluence et offrir à tous un bon moment, l'Office de Tourisme a pu compter sur plusieurs clubs de marche du territoire (dont l'association wirwignoise Guileguin'Actions) et sur le personnel communal de la Mairie de Wirwignes.

Si cette randonnée réunit autant de personnes, c'est grâce à son concept original, la qualité de l'encadrement et le charme du parcours proposé, ponctué d'animations. À chaque halte, les marcheurs ont ainsi pu suivre les péripéties d'une équipe de foteuses entraînées par une bonne sœur, puis quelques kilomètres plus tard, découvrir un garde champêtre wirwignois pour le moins loufoque sur la mare du Choquel et enfin, apprécier le très beau spectacle de rue de la troupe des Romain-Michel.

Au retour de cette sympathique balade de 6 kilomètres, un grand barbecue organisé par l'association La Table de Ferme derrière la salle communale attendait les marcheurs. La soirée s'est terminée en musique avec une animation guinguette proposée par Steeve Melin.

Retrouvez les photos de cette randonnée sur www.cc-desvressamer.fr.



Échos touristiques...

Une fréquentation touristique plus que favorable malgré une légère baisse sur l'Office de Tourisme de Desvres les 15 derniers jours d'août en raison des travaux d'aménagement du rond-point rue des Potiers.

Notre territoire a reçu la visite de Français venus de nombreuses régions et aussi de Belges, de Néerlandais, d'Anglais, d'Allemands, de Suédois, tous surpris de découvrir un territoire aussi verdoyant, vallonné et animé à deux pas du littoral. Ces visiteurs, hébergés ou non sur le territoire, sont venus en famille ou entre amis. Ils ont fréquenté nos animations et équipements touristiques (randonnées, Régalades nocturnes, concerts, musées...).

Le karaoké dînatoire ravit 250 personnes

Toujours très apprécié, le karaoké dînatoire organisé par la médiathèque municipale de Desvres et l'Office de Tourisme intercommunal de Desvres-Samer a fait une nouvelle fois le bonheur d'un public nombreux. Dans le parc de la maison de retraite Saint-Antoine, le groupe lillois Laza Meliboo a offert, avec panache et fantaisie, un spectacle de table reprenant de grands standards de la chanson française à la sauce tzigane. Les 250 participants ont savouré pleinement cette soirée, reprenant en chœur les chansons, tout en dégustant des produits du terroir comme la bière de Samer ou le jus de pomme de Brunembert...



Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) les travaux vont bientôt commencer !



Logements insalubres, personnes âgées vivant seules dans des maisons inadaptées, manque de logements locatifs... Afin de lutter contre cette réalité et d'agir pour un développement plus durable, la CCDS a placé la problématique de la rénovation de l'habitat en opération pilote de son Agenda 21. Elle oeuvre depuis 2 ans dans le but de bénéficier d'une OPAH. Efforts récompensés puisque **l'État vient de valider la mise en oeuvre d'une OPAH sur le territoire**. Cela signifie un gain de confort pour de nombreux logements et des chantiers à saisir pour les professionnels du bâtiment !

Pourquoi vouloir bénéficier d'une OPAH ?

Cette volonté politique est liée aux caractéristiques de l'habitat sur notre territoire (Source Filocom 2009) :

- ▶ seulement 7 % de logements HLM (540 logements)
- ▶ 72 % des habitants sont propriétaires de leur logement
- ▶ 37 % des logements construits avant 1949 (ce qui présage des logements énergivores ou nécessitant une réhabilitation)
- ▶ 19 % de logements privés proposés à la location
- ▶ le manque d'offres en locatif entraîne le départ des jeunes

**OPAH : une aide publique
pour un patrimoine privé
sous conditions de ressources.**

Les objectifs des élus

Bénéficier d'une OPAH est une chance pour un territoire qui peut ainsi se développer, être plus attractif et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Notre territoire plaît et attire : situation, qualité de vie, faible coût des charges, services à la personne... Il y a pourtant des ombres à ce tableau presque idyllique : prix en hausse du foncier, offre de logements peu diversifiée, sans oublier le vieillissement de la population et la précarité de nombreux propriétaires.

Les élus ont exprimé leurs objectifs et **l'aspect social et durable** fera l'objet de toutes les attentions. Ils souhaitent :

- mettre un terme aux situations de logements dégradés
- lutter contre la précarité énergétique en améliorant la performance énergétique des logements
- favoriser le maintien des populations en proposant des logements adaptés
- répondre aux besoins en locatif pour accueillir une population jeune et ainsi maintenir le dynamisme des communes
- préserver des charges peu élevées et un niveau de services suffisant pour rester attractif

**550 logements sur le territoire
peuvent potentiellement bénéficier
de travaux d'amélioration.**

2 des 3 étapes d'une OPAH sont achevées

1 - Diagnostic

Notre diagnostic a été validé en septembre 2011 après avoir montré que le territoire a un parc de logements en piètre état au regard des normes actuelles.

2 - Étude pré-opérationnelle

Notre étude pré-opérationnelle a été validée en juin 2013.

Elle a permis de mettre à jour **2 catégories de propriétaires concernés** par les travaux envisagés :

→ les propriétaires occupants (les plus nombreux sur le territoire)

Pour cette catégorie de propriétaires, les objectifs sont :

- 17 dossiers de lutte contre le logement indigne et insalubre
- 310 dossiers d'amélioration de la performance énergétique avec un gain d'au moins 25 % kWh/m²/an
- 15 dossiers d'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées

→ les propriétaires bailleurs (qui proposent une location)

Pour cette catégorie de propriétaires, l'objectif visé est de 25 dossiers de travaux de remise aux normes et d'amélioration thermique

Dernière étape

L'OPAH de notre territoire va bientôt pouvoir commencer et devrait durer 5 ans.

Un opérateur agréé par l'État va être choisi afin d'accompagner les travaux (visite à domicile, établissement du DPE - voir ci-contre, sélection des matériaux, aide administrative, visites de chantier, plan de financement...).

Cet opérateur organisera fin 2013 des **réunions d'informations** à l'attention de tous les publics concernés par l'OPAH (élus, habitants, artisans du bâtiment).

Qu'en pensez-vous ?
Donnez votre avis
sur notre site internet !
www.cc-desvressamer.fr



Une forte implication de la CCDS

L'important engagement financier de la CCDS, l'ambition et le sérieux de son dossier, ont été soulignés par l'État.

Pour les travaux de l'OPAH, l'Agence Nationale pour l'Habitat fixe les barèmes des subventions. En juin 2013, ces barèmes ont été revus à la hausse. Avant ce changement, l'engagement de la CCDS avait été arrêté à 693 500 €. Après ce changement, vu l'intérêt des nouveaux barèmes pour les personnes les plus en difficulté, **la CCDS a augmenté sa participation financière** sur les 5 ans à venir pour arriver au montant de 786 500 €.

Les apports des co-financeurs

Les propriétaires éligibles à l'OPAH devront s'engager dans des travaux leur permettant de bénéficier de :

- **subvention** sur les montants de travaux (avec plafond),
- **prime Habiter Mieux** pour l'amélioration de la performance énergétique d'au moins 25 % kWh/m²/an, complétées par celles de la CCDS,
- aide de la Région, qui finance un Audit Environnemental et Énergétique (AEE) à hauteur de 400 €, grâce au co-financement de la CCDS. Les travaux devront permettre d'atteindre un niveau de performance énergétique de 150 kWh/m²/an.
- prime sur les énergies renouvelables et les éco-matériaux (action 4 de l'Agenda 21) bénéficiant d'un avis technique ou d'une certification ACERMI, soutenus par une prime de 500 € de la CCDS et de la Région.

"L'OPAH est une véritable opportunité pour l'amélioration de la qualité de vie sur notre territoire. C'est pour cette raison qu'elle a été placée dès 2011 en opération pilote de notre Agenda 21. Ceci a permis, après les nombreuses procédures nécessaires, d'être prêt dès fin 2013 pour proposer des solutions concrètes de rénovation à nos concitoyens éligibles.

L'augmentation de l'engagement de l'État, celui de la CCDS (jugé remarquable par les services de l'Etat), conjugués aux aides de la Région et d'éventuels autres partenaires, tout ce dispositif que constitue l'OPAH permettra à nombre d'entre nous d'améliorer son logement et surtout de faire en sorte qu'il soit moins consommateur d'énergie. Il y va de la lutte contre la précarité énergétique et de notre confort.

Nos enfants apprennent dès le collège la définition du développement durable, qui doit être vertueux, à la fois sur des critères économiques, sociaux et environnementaux. En ce sens, l'OPAH est une excellente illustration. Les gains sur la facture de chauffage et le surcroît d'activités pour les entreprises du bâtiment seront indéniablement au rendez-vous. De fait, le critère social est validé car les aides diverses permettront au plus grand nombre de réaliser des travaux. De plus, à chaque fois que l'on consomme moins d'énergie, on préserve les ressources de la planète (à plus forte raison d'ailleurs avec l'utilisation d'éco-matériaux et d'énergies renouvelables). Les émissions de gaz à effet de serre seront donc également réduites, ce qui sera une contribution non négligeable au Plan Climat Territorial dans lequel nous sommes engagés.

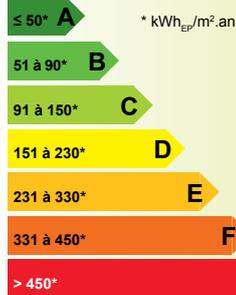
Je suis ainsi convaincu, qu'accompagnée par les services de la CCDS et un organisme compétent, cette opération sera un succès pour tous".

Thierry Cléton

Vice-président en charge du développement durable

BON À SAVOIR... Vous voulez acheter, vendre ou louer ?

Logement économe



Le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) est un document obligatoire lors de la mise en vente ou la location d'un logement. Réalisé par un professionnel certifié, il permet d'estimer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du logement. Pour la consommation énergétique, les estimations sont indiquées sur l'étiquette "Énergie" (exemple ci-contre), en kilo Watt heure/m² et par an (A : meilleure performance énergétique, G : la plus mauvaise).

Logement énergivore

Vous souhaitez faire réaliser le diagnostic de la performance énergétique de votre logement par un professionnel certifié ? Consultez la page <http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr/retourRecherche.action>

OPAH et développement économique local

Notre OPAH veut générer plus de 6 000 000 € HT de travaux, potentiellement réalisés par des entreprises locales, comme pour l'OPAH de la Communauté de Communes d'Hucqueliers.

Les artisans locaux devront maîtriser l'utilisation des éco-matériaux, les techniques d'isolation par l'extérieur et la réalisation des devis et factures dans le cadre des aides de l'Anah et du crédit d'impôt (des propositions seront faites à ce sujet - action 4 Agenda 21). Les artisans pourront ainsi présenter les compétences nécessaires à la réalisation de ces chantiers.



+ D'INFOS

Après de la CCDS
03 21 92 07 20
www.cc-desvressamer.fr

Exemple : votre logement consomme 240 kWh/m²/an (performance E). Vous serez éligible si, après travaux, vous passez à 180 kWh/m²/an (D).





On passe

Après 2 années de concertation avec les habitants, le plan d'actions de l'Agenda 21 a été validé en début d'été. Ce plan présente 48 actions pour le développement durable que nous allons mettre en oeuvre sur le territoire, autour des 3 axes qui nous sont chers : **Énergie et Habitat, Biodiversité, Économie Sociale et Solidaire.**

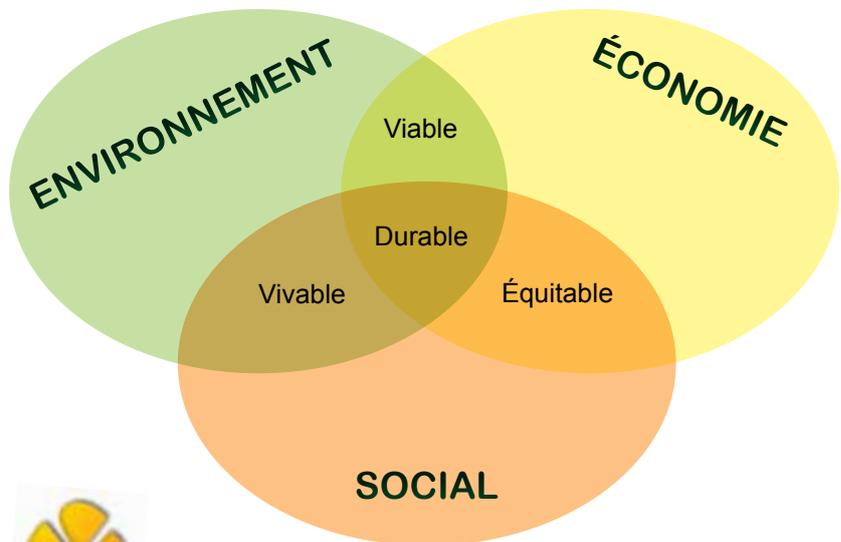
Thierry Cléton,

vice-président en charge du développement durable :

"La CCDS s'ancre dans le développement durable ! Cet Agenda 21, issu d'un important processus participatif (basé sur 18 réunions publiques) se veut à la fois réaliste et ambitieux. Avec ses 48 actions construites autour de 3 grands axes, il témoigne de la volonté de la CCDS de nous inscrire ensemble dans un développement plus durable, c'est-à-dire, un développement qui correspond à nos besoins présents, sans compromettre celui des générations futures.

Je remercie les nombreuses personnes qui se sont réellement impliquées dans la démarche et je ne doute pas de la volonté de chacun pour veiller à la bonne mise en oeuvre de ce plan d'action.

N'oublions pas que l'homme fait partie de la biodiversité et que sa santé et son bien-être dépendent directement de son environnement. À l'heure où le plan d'action de notre Agenda 21 vient d'être validé, j'aimerais remettre à l'honneur cette merveilleuse citation de Saint-Exupéry : **nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants**".



Les 3 piliers du développement durable

Comment a été construit l'Agenda 21 ?

- 3 thèmes choisis et traités sous l'angle environnemental, social et économique,
- des actions pilotes engagées dès le début (OPAH - voir dossier p 12-13)
- un vaste programme de concertation à travers 18 réunions publiques

Travaux réalisés par les élus et le comité de pilotage



à l'action !

AXE 1 : Habitat, Énergie, Déplacement, Lutte contre le réchauffement climatique

Objectif : Promouvoir le durable pour tous les aménagements

- **Action n°1 : construire des bâtiments HQE avec un objectif de bâtiment passif, accompagner les projets des communes**
2013 : construction d'un 2^{ème} bâtiment-relais en "Bâtiment Basse Consommation" avec une partie labelisable en bâtiment passif
→ Toute nouvelle construction d'un bâtiment intercommunal suivra ce principe
- **Action n°2 : créer des Zones d'Activités intégrées dans leur environnement**
→ Toute nouvelle création de Zone d'Activité intercommunale suivra ce principe
- **Action n°3 : soutenir les projets d'éco-quartiers et d'éco-lotissements**
2012 : accompagnement du projet d'éco-lotissement d'Habitat du Littoral à Samer
- **Action n°4 : promouvoir et soutenir l'éco-construction**
2013 : étude pour la mise en place de primes énergies renouvelables (ENR) et éco-matériaux dans le cadre de l'OPAH (voir dossier pages 12 et 13), organisation d'une formation des artisans du bâtiment dans le cadre du Plan Local de Développement Economique
2014 : mise en place des primes ENR et éco-matériaux sur les travaux des particuliers (OPAH)



Objectif : Améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti

- **Action n°5 : améliorer les performances énergétiques du patrimoine public et privé**
2012 : mise en place du Conseil d'Orientation Energétique (COE) et lancement de l'étude pré-opérationnelle pour l'OPAH
2013 : lancement d'une enquête auprès des communes suite au COE pour réaliser des travaux
2014 : lancement de la phase opérationnelle de l'OPAH et poursuite des actions suite au COE
→ Réalisation d'un guide d'utilisation des bâtiments pour toute nouvelle construction
- **Action n°6 : soutenir les initiatives pour un éclairage public peu consommateur d'énergie**
2013 : participation au projet «Suppression des Eclairages Vétustes pour l'Environnement» de la FDE
- **Action n°7 : sensibiliser les différents acteurs aux nouvelles performances énergétiques**
2013 : formation du personnel de la CCDS, permanences de l'Espace Info Energie sur le territoire
- **Action n°8 : s'inscrire dans le plan d'actions du Plan Climat Territorial**
2012 : réalisation du bilan carbone à l'échelle du Pays Boulonnais
2013 : organisation de la phase participative et signature du Contrat d'Objectif Territorial en décembre
2014 : mise en œuvre du plan d'actions à l'échelle du Pays Boulonnais
- **Action n°9 : promouvoir les énergies renouvelables**
2010 : réalisation d'une étude de faisabilité de la filière bois
2014 : mise en place d'aides au développement de la filière bois
→ Réaliser une étude de faisabilité filière bois pour tout projet intercommunal lorsque le périmètre du projet est suffisant



Objectif : Organiser le territoire durablement

- **Action n°10 : réaliser un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**
2012 : appel d'offre et détermination du Bureau d'études pour accompagner la CCDS dans sa démarche
2013 : élaboration du PADD - 2014 : finalisation du document juridique
- **Action n°10 bis : démarche "Habiter demain"**
2012 : appel à projet «Habiter demain» auprès des communes
- **Action n°11 : développer la traction hippomobile**
2012 : tester la collecte des cartons et l'entretien des sentiers de randonnées avec le cheval Boulonnais
→ Poursuite des tests d'utilisation du cheval Boulonnais
- **Action n°12 : favoriser les déplacements collectifs sur le territoire**
2013 : étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'aires de covoiturage
2014 : sensibiliser les entreprises au Plan de Déplacements Entreprises et aménager les aires de covoiturage
→ À partir de 2014 : soutien des initiatives communales (ingénierie + enveloppe financière)
- **Action n°13 : développer les modes de déplacement doux**
2015 : étude pour l'aménagement d'une liaison douce intercommunale - 2016 : développer le cyclotourisme
- **Action n°14 : développer l'économie des Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire**
2014 : mettre en place les QR codes (codes sur lesquels flasher avec un smartphone pour obtenir des informations) et mener une étude pour le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire (télé-travail)
- **Action n°15 : faciliter certaines démarches administratives grâce aux nouvelles technologies**
2014 : proposer un guide touristique téléchargeable sur internet - 2015 : proposer des actions aux communes





Toutes ces actions viennent de



AXE 2 : Biodiversité, Alimentation, Santé et Environnement

Objectif opérationnel : **Lutter contre la perte de la biodiversité**
Valoriser les ressources naturelles du territoire

- **Action n°16 : protéger les espèces menacées** (mener une action par an)
2015 : choisir la première espèce à protéger
- **Action n°17 : porter une attention particulière à la protection de l'abeille**
2014 : planter des plantes mellifères sur les sites intercommunaux et communaux
- **Action n°18 : sensibiliser aux bonnes pratiques de protection de l'air, de l'eau, de la biodiversité**
2013 : créer une rubrique à ce sujet dans le magazine *Terre de Cœur*
- **Action n°19 : préserver la ressource en eau du territoire**
2014 : récupérer l'eau de pluie pour laver les véhicules des collectivités, traiter l'eau de façon naturelle sur des opérations collectives
- **Action n°20 : contribuer à la réflexion sur la Trame Verte et Bleue**
2012 : réalisation du diagnostic
2013 : identifier les Trames Vertes et Bleues
- **Action n°21 : développer un tourisme de nature respectueux de la biodiversité**
2012 : lancement de l'appel d'offre pour l'aménagement des berges de la Liane
- **Action n°22 : aménager les sites dans le respect de l'environnement, mettre en valeur le patrimoine paysager**
2015 : mettre en place des protections paysagères avec le PLUI, baliser les circuits existants en fonction de la biodiversité
- **Action n°23 : valoriser les races et espèces locales**
2012 : lancement du projet de la Maison du Cheval Boulonnais
2014 : créer une parcelle conservatoire des espèces locales et comestibles
- **Action n°23 bis : créer la Maison du Cheval Boulonnais**
2013 : lancer l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et le concours d'architectes
- **Action n°24 : adopter des pratiques de gestion différenciée au sein des espaces verts**
2014 : former les élus et les techniciens
2015 : consulter les communes sur l'intervention d'une structure d'insertion pour l'entretien des sites, acheter du matériel selon les besoins
- **Action n°25 : sensibiliser au respect des milieux naturels**
2015 : organiser une opération annuelle «Nettoyons la nature»
lancer un premier thème de sensibilisation et mettre à disposition des animateurs auprès des écoles
- **Action n°26 : encourager les actions de protection des milieux naturels dans les secteurs agricoles et industriels**
2015 : réaliser une brochure
- **Action n°27 : favoriser le maintien de l'agriculture sur le territoire**
2012 : lancement de l'étude prospective agricole
2013 : terminer le diagnostic et définir une programmation



e vos idées. Merci de votre participation !

Objectif opérationnel : **Soutenir la production et la consommation de produits de qualité**

- **Action n°28 : accompagner la création et le développement de circuits courts**
2012 : Appel d'offre pour trouver un "Amapien" sur les terres de Samer
→ Tous les projets de circuits courts seront soutenus
2013 : poursuivre la recherche d'un "Amapien", accueillir et accompagner des porteurs de projet
- **Action n°29 : encourager les conversions en production AB et toutes pratiques respectueuses de l'environnement**
2013 : mettre en place une prime à la conversion
- **Action n°30 : favoriser la mise en place d'une demande en produits AB ou locaux de qualité**
2013 : rapprocher l'offre de la demande, organiser un voyage d'études, centrale de restauration collective
- **Action n°31 : sensibiliser la population à une alimentation équilibrée et de qualité**
2014 : créer des ateliers cuisine et jardinage
2016 : mettre en place des jardins au carré dans les écoles



Objectif opérationnel : **Contribuer à la bonne santé des habitants**

- **Action n°32 : développer l'accès aux services à la santé**
2012 : réalisation du diagnostic santé et équipements et d'une enquête de besoins auprès des habitants du territoire
2013 : poursuivre le dispositif d'animation des différents acteurs
2015 : réaliser une maison de la santé
- **Action n°33 : développer les plantes médicinales**
2015 : acheter une parcelle
- **Action n°34 : mettre en place des campagnes de sensibilisation pour la prévention santé (campagnes principalement axées sur les facteurs environnementaux)**
2015 : instaurer une rubrique dans *Terre de Cœur*
organiser des randonnées santé
mener des actions au sein des bâtiments intercommunaux





Vous souhaitez participer à l'évaluation de ce plan d'actions ?

Contactez la CCDS :
03 21 92 06 10 ou catherine.gombert@cc-desvressamer.fr

Vous pouvez retrouver l'intégralité du programme d'actions sur le site de la CCDS, rubrique Environnement (www.cc-desvressamer.fr) et vous exprimer sur le blog www.agenda21ccds.fr

AXE 3 : Économie Sociale et Solidaire, Éco-responsabilité

Objectif opérationnel : Soutenir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

- **Action n°35 : accompagner et favoriser les diverses formes de l'Économie Sociale et Solidaire**
2012 : organisation de 3 réunions publiques
2013 : identifier l'ensemble des acteurs œuvrant pour l'ESS sur le territoire, réaliser une brochure
2014 : créer un fond d'aides aux associations sur critères sociaux et environnementaux



Objectif opérationnel : Informer, accompagner, Agir pour des comportements éco-responsables

- **Action n°36 : mettre en place une formation du personnel "éco-agent attitude"**
2013 : organisation de la démarche
- **Action n°37 : développer un programme de sensibilisation grand public**
2014 : créer une rubrique à ce sujet dans *Terre de Cœur*
- **Action n°38 : soutenir les initiatives citoyennes locales en faveur du développement durable**
→ En 2012, la CCDS a choisi de soutenir les Agendas 21 scolaires
2014 : créer un fond d'aides sur critères environnementaux
- **Action n°39 : réduire la production de déchets, améliorer leur gestion et leur valorisation**
2013 : prendre en compte la problématique déchet dans les cahiers des charges
2015 : créer une ressourcerie
- **Action n°40 : gérer les matériaux bureautiques de manière éco-responsable**
2013 : créer de groupes de réflexion au sein des services
- **Action n°41 : prendre en compte les objectifs du développement durable lors des événements intercommunaux**
2013 : acheter de la vaisselle réutilisable, des produits bio, éthiques, équitables, charte qualité pour les manifestations
- **Action n°42 : développer la commande publique socialement responsable dans les marchés publics**
2013 : acheter des produits éco-labellisés



Objectif opérationnel : Répondre aux enjeux de solidarité

- **Action n°43 : mutualiser les moyens à l'échelle intercommunale**
2014 : lancer une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour réaliser des groupements de commandes et services
- **Action n°44 : promouvoir des actions auprès des personnes en difficulté**
2012 : études pour l'élaboration d'un chantier-école à Belle-et-Houllefort, signature de la clause d'insertion sociale
2013 : poursuite de l'initiation gratuite à l'informatique, organisation d'un forum Emploi et Formation...
- **Action n°45 : favoriser le lien inter-générationnel (lutte contre l'isolement, transmission de savoirs)**
2015 : mettre en place des plateformes d'échanges et de savoirs
2016 : aider les personnes âgées et/ou handicapées dans leurs déplacements (achat d'un véhicule adapté)
- **Action n°46 : développer les services aux personnes âgées**
2012 : réflexion sur la mise en place d'un Point d'Information Seniors
- **Action n°47 : poursuivre les actions en faveur de la petite enfance et de l'enfance**
2012 : ouverture de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille à Desvres
- **Action n°48 : rendre plus accessible la connaissance, la culture et le sport**
2012 : distribution du guide des services de la CCDS dans toutes les boîtes aux lettres
2015 : créer un fichier de recensement de l'ensemble des associations



Bien avant ce plan d'actions, la CCDS avait déjà engagé 4 actions pilotes dès le lancement de l'Agenda 21 en 2011 :

- mise en place d'une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) voir dossier pages 12 et 13
- mise en place d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)
- création d'un COE (Conseil d'Orientation Energétique) pour les équipements publics
- achat d'un véhicule roulant au gaz naturel de ville

Retour en images sur quelques moments forts de l'Agenda 21



Lutte contre le chômage : la CCDS s'engage

Favoriser l'emploi local grâce à la clause d'insertion dans nos marchés publics

La CCDS a choisi de lutter contre le chômage et l'exclusion en introduisant une clause d'insertion professionnelle dans ses marchés publics.

Des marchés qui créent du travail

En tant que collectivité locale, la CCDS prend en charge les intérêts de ses habitants. Pour répondre à leurs besoins ou assurer son fonctionnement propre, elle lance des "marchés publics" afin de trouver le meilleur prestataire en matière de travaux, de fournitures ou de services par exemple.

Dans le cadre du développement économique du territoire, la CCDS porte plusieurs projets, comme le futur bâtiment-relais à Longfossé ou la prochaine Zone d'Activités sur Desvres (voir page ci-contre). Elle a lancé différents marchés pour ces chantiers (viabilisation du terrain, construction des bâtiments ou encore agencement des espaces verts). Cela représente un potentiel d'emploi local. La CCDS a donc saisi ces occasions pour lutter contre le chômage, en introduisant une clause d'insertion professionnelle dans ces marchés.

À quoi sert une clause d'insertion professionnelle ?

Au lancement du marché, la CCDS précise qu'elle ne retiendra que les entreprises qui accepteront de réserver des heures de travail à des habitants qui rencontrent des difficultés d'emploi. Avec la clause d'insertion professionnelle, la CCDS demande donc à l'entreprise qui remporte le marché de faire appel, pour la réalisation de ce marché, à des personnes du territoire au chômage. L'objectif est très clairement de permettre à ces personnes de (re)trouver un travail.

La CCDS travaille au préalable sur certains éléments de la clause : nombre d'heures, temps de travail, objectifs en matière d'insertion, modalités de suivi des bénéficiaires de la clause... Afin de mettre en oeuvre une clause d'insertion professionnelle efficace, elle a choisi de se faire accompagner d'un acteur public de l'emploi bien implanté sur la région : "Réussir ensemble l'emploi du Boulonnais", situé à Boulogne-sur-Mer, né de la fusion de la Maison de l'Emploi et du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

*Emmanuel Kane (Réussir Ensemble)
Notre interlocuteur pour la clause d'insertion*

"Il faut voir la clause d'insertion professionnelle comme le moyen de faire se rencontrer les deux acteurs principaux de l'emploi, entreprises et candidats. C'est un peu comme si nous forçons le destin car il y a parfois un véritable fossé entre eux alors qu'ils peuvent mutuellement s'apporter des choses. L'entreprise prend conscience qu'elle peut s'engager et jouer un rôle en matière d'insertion, le candidat lui, renoue avec le monde du travail et tous ses aspects positifs.

Nous sommes là à toutes les étapes. Au début du projet, nous étudions l'opportunité d'insérer une clause selon le marché concerné. Si c'est le cas, nous déterminons la meilleure façon dont elle peut être mise en application. C'est une phase importante car, selon les marchés, la clause d'insertion peut créer des emplois en alternance, en CDD, en CDI ou de la mise à disposition. Plus le marché est important, plus le volume horaire attribué à la clause l'est également.

Nous repérons ensuite les candidats soit en proposant des permanences, comme celles organisées à la Maison Intercommunale des Services à Desvres, soit grâce à notre réseau de partenaires, par exemple Pôle Emploi.

Si nécessaire, nous programmons une formation en modules courts pour que le candidat soit le mieux préparé possible. Nous avons une seule exigence : les candidats doivent avoir un réel intérêt pour le bâtiment, même s'ils n'ont pas d'expérience dans ce domaine.

Nous établissons les parcours de formation selon les aspirations des candidats et les attentes des entreprises. Une personne qui n'a pas d'expérience commencera toujours par être manoeuvre ou aide-maçon, inutile de la mettre à un poste plus autonome au début puisque cela ne lui rendra pas service, ni à l'entreprise d'ailleurs. Nous voulons que chacun y trouve son compte, c'est comme ça que ça peut marcher sur le long terme. Notre objectif n'est pas juste de caser des personnes en leur trouvant du travail quelques heures. Nous ne voulons pas non plus que ce que nous mettons en place fasse de l'ombre aux systèmes classiques, comme l'alternance traditionnelle et l'intérim. Au contraire, nous aidons les candidats à se préparer, à remettre le pied à l'étrier, pour repartir rapidement dans les voies habituelles. Nous sommes un levier, à leurs côtés durant les 18 mois où ils sont intégrés au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Si des périodes creuses se présentent, nous leur proposons des ateliers, des formations, pour un CACES, Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité, par exemple.

La clause d'insertion permet de donner une chance. Cette chance, les entreprises et les structures qui lancent les marchés, y participent également. C'est l'idée de cette clause : être solidaires".





La clause d'insertion sur le territoire en chiffres

37 personnes reçues lors des permanences à la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité à Desvres (dates des prochaines permanences en page 29).

Sur ces 37 personnes :

- 10 personnes, dont 4 sont en mission hors clause actuellement, ont intégré le PLIE (3 manoeuvres, 3 menuisiers, 2 maçons, 1 carreleur et 1 peintre)
- 5 personnes sont en attente pour intégrer le PLIE

Sur l'année 2013, 5 personnes travaillent ou ont travaillé dans le cadre de la clause pour un volume horaire de 714 heures.

1 282 heures prévues

dans le cadre de la clause d'insertion pour le chantier du futur bâtiment-relais à Longfossé

Solidarité

Ces entreprises locales se mobilisent depuis plusieurs années déjà pour la clause d'insertion, en réservant des heures de travail à des habitants du territoire qui rencontrent des difficultés d'emploi :

M. Rault, Novebat :

"Agir pour éviter que trop de personnes restent au bord de la route, créer l'occasion, contribuer à un mieux-être personnel et professionnel, être un moteur, une passerelle vers l'emploi : voilà ce qui motive la société Novebat à s'engager".

M. Féron, La Samérienne de Menuiserie :

"Lorsqu'un chantier peut permettre à un jeune du territoire de découvrir différents métiers du secteur du bâtiment et à une entreprise locale de compter sur de la main d'oeuvre locale, c'est une opportunité qu'il faut saisir".

La clause d'insertion pour 2 projets en cours

Soutenir le développement économique local est l'une des priorités de la CCDS. Ses dernières réalisations illustrent bien cette volonté.

La future Zone d'Activités Légères à Desvres :

- ☞ renforcer l'offre en terrains viabilisés
- ☞ faire le choix d'une intégration harmonieuse

Complémentaire des 2 Zones d'Activités intercommunales, Les Pichottes à Alincthun et Les Courteaux à Desvres, ce projet concerne la création d'une Zone d'Activités Légères sur le site de l'ancien magasin Point Vert, route de Samer.

Y seront proposées 6 parcelles de 1 105 m² à 2 774 m², raccordées aux réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'électricité, de gaz de ville et de télécom (fourreaux disponibles pour la fibre optique).



Schéma d'aménagement de la future Zone d'Activités Légères de Desvres

Le futur bâtiment-relais "passif" à Longfossé :

- ☞ renforcer l'offre en locaux à louer
- ☞ construire un bâtiment privilégiant le développement durable

Ce projet veut répondre aux entreprises à la recherche d'immobilier en location à proximité d'un axe routier structurant. Pourquoi ? Le bâtiment-relais sur la ZAL Les Pichottes à Alincthun est complet, des entreprises localisées sur la Communauté d'agglomération du Boulonnais sollicitent la CCDS pour s'installer sur le territoire... la CCDS s'est donc mobilisée ! Cet investissement, complémentaire des aménagements déjà réalisés et à venir, montre la volonté de la CCDS d'accompagner les grandes étapes de la vie des entreprises, de la pépinière à l'installation sur une Zone d'Activités (le site est en effet proche de la future Zone d'Activités Légères à l'entrée de Desvres). Rappelons que le bâtiment-relais aura une surface totale d'un peu plus de 1 600 m², qu'il s'adressera aux activités artisanales en proposant 6 ateliers avec une pièce vitrine et qu'il accueillera également 2 commerces. Il sera conçu sur 2 niveaux, une superposition qui permet de rendre l'ensemble de la construction beaucoup plus compact, en cohérence avec les exigences d'un bâtiment "passif". En effet, après le Village des Métiers d'Art qui réunit en une même réalisation de nombreux outils en faveur d'une Haute Qualité Environnementale, la CCDS a souhaité poursuivre son effort en visant, pour ce futur bâtiment-relais, la performance énergétique.



Simulation d'implantation du futur bâtiment-relais à Longfossé

**Parcelle à acheter ou local à louer,
pré-réservez dès maintenant
auprès de la CCDS
au 03 21 92 07 20**

Plan Local d'Urbanisme

des réunions pour imaginer

Suite du projet PLUi :

Comme annoncé dans le dossier du précédent numéro, fin juin, deux journées ont été organisées afin de débattre des travaux réalisés par les élus depuis janvier sur les schémas de développement et d'aménagement du territoire. Il est question de déterminer les orientations de ce développement et d'échanger sur les décisions politiques à prendre.

Ces orientations d'urbanisme et d'aménagement sont définies dans un document : le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Pourquoi un P.A.D.D. ?

C'est un projet politique. Les élus s'appuient sur le P.A.D.D. afin d'élaborer leurs choix, ce qu'ils veulent atteindre, ce qu'ils veulent éviter, pour le développement et l'aménagement du territoire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable **pose ainsi les bases du projet de vie de notre territoire pour les 15 prochaines années**. Il précise le cadre dans lequel peut grandir le futur de notre territoire. Il organise les conditions favorables d'une qualité de vie pour tous.

Le P.A.D.D. s'organise autour de plusieurs axes majeurs, tous indispensables à cette notion de qualité de vie :

- l'habitat
 - Objectif réaliste :**
une moyenne de 130 logements neufs par an
- les transports et les déplacements
- le développement des communications numériques
- l'équipement commercial
- le développement économique
 - Objectif possible :**
128 emplois par an de 2006 à 2025
- les loisirs

Les orientations du P.A.D.D. vont être retravaillées par secteur paysager par les élus municipaux sur octobre, novembre et décembre 2013.

Élus, techniciens et partenaires se sont investis dans l'élaboration du P.A.D.D. Ils se mobilisent aujourd'hui pour le **faire connaître aux habitants du territoire grâce à plusieurs réunions d'information**.

Vous êtes invités à vous rendre à ces réunions, afin de découvrir les forces et les faiblesses de votre secteur (voir carte page ci-contre), ainsi que les enjeux pour l'avenir et les orientations du P.A.D.D.

Nous sommes tous concernés car nous vivons ici (certains d'entre nous y travaillent également). Connaître la façon dont le territoire va évoluer, comprendre les possibilités de développement qu'il a, les changements que cela peut engendrer sur notre vie quotidienne... ces aspects nous regardent tous.

En résumé, le principal enjeu est de résoudre la contradiction suivante : comment soutenir le développement urbain et économique en utilisant le moins de terres possible ?

La CCDS est aujourd'hui une collectivité qu'une très large majorité d'élus et d'habitants reconnaissent. Pour autant, elle reste en devenir. **Nous relèverons ces défis auxquels nos habitants ont droit** : santé, habitat, développement durable, économie au service de l'emploi, qualité de l'environnement, etc.

À quoi ressemblera notre territoire dans 15 ans ?



intercommunal : votre commune dans 15 ans



***Nous sommes
tous concernés !***

Calendrier des réunions d'information des habitants

Jeudi 17 octobre à 20 h
à l'Hôtel communautaire, 41 rue
des Potiers à Desvres
Réunion générale, présentation des
enjeux et du contenu du P.A.D.D.

Lundi 18 novembre à 20 h
à Colembert
Réunion destinée aux habitants du
secteur "Seuil nord du territoire"

Jeudi 21 novembre à 20 h
à Vieil Moutier
Réunion destinée aux habitants du
secteur "Fond de la boutonnière et
Porte du bocage"

Lundi 25 novembre à 20 h
à Courset
Réunion destinée aux habitants du
secteur "Plateau ouest et vallée de
la Course"

Vendredi 29 novembre à 20 h
à Carly
Réunion destinée aux habitants du
secteur "Clos du territoire et basse
vallée de la Liane"

Lundi 2 décembre à 20 h
à Longfossé
Réunion destinée aux habitants du
secteur "Coeur du territoire"

Mercredi 4 décembre à 20 h
à l'Hôtel communautaire, 41 rue
des Potiers à Desvres
Réunion de clôture pour les habitants

Atouts indéniables de la CCDS, la qualité et la richesse de nos paysages doivent être préservées. Le territoire a regroupé ses communes en 5 secteurs paysagers avec chacun ses particularités paysagères à valoriser.

Découvrez à quel secteur paysager appartient votre commune :

+ D'INFOS

Auprès de la CCDS
au 03 21 92 07 20
ou sur le site internet
www.cc-desvressamer.fr





1



Votre commune sur le site de la CCDS

Mis en place il y a bientôt un an, le site de la CCDS propose de nombreux services pratiques aux habitants, touristes, élus, professionnels...

Parmi ces services, les mini-sites offrent aux communes du territoire une présence sur le site internet de la CCDS. Grâce à un accès personnalisé, elles peuvent mettre en ligne leurs informations autour de 5 rubriques :

- Présentation : historique, conseil municipal, coordonnées de la mairie, permanences du maire...
- Actualités : cérémonie des vœux, travaux, projets...
- Agenda : loto-quiné, repas, rencontres sportives...
- Images : photos de la commune
- Services : les entreprises, hébergements, restaurants...

Pour accéder au mini-site d'une commune :

cliquer sur l'espace citoyen dès la page d'accueil ①

cliquer sur la commune de votre choix sur la carte ②



Plusieurs communes ont mis en ligne leurs informations sur ces mini-sites : Vieil-Moutier, Lottinghen, Saint-Martin-Choquel... Pour celles qui ont déjà un site internet (Desvres, Samer, Longfossé, Colembert, Menneville, Quesques...), un lien renvoie vers leur propre site.

Découvrez les autres services proposés sur le site de la CCDS comme la demande de bacs, l'annuaire des entreprises du territoire, les structures intercommunales, etc. sur

www.cc-desvressamer.fr

Vous accompagnez un parent très âgé, un proche malade ou handicapé ?

Le Café des Aidants est là pour vous

NOUVEAU !

Mise en place d'un Café des Aidants itinérant sur Desvres et Samer

Une personne est considérée comme "aidant familial" lorsqu'elle s'occupe d'un membre dépendant de sa famille. Un aidant familial passe une grande partie de sa journée à prendre en charge la personne dépendante, ce qui génère parfois des difficultés (fatigue, isolement, manque de connaissances techniques, etc.).

Pour y faire face, l'Association Française des Aidants a développé un réseau de "Café des Aidants" en partenariat avec le CLIC et le département du Pas de Calais. Les aidants familiaux (conjoint, parent...) y trouvent des temps et des espaces d'information, rencontrent et échangent grâce à des équipes formées d'animateurs et de psychologues.

Comment fonctionne un Café des Aidants ?

C'est un moment d'échanges d'1 h 30 environ dans un cadre convivial pour les aidants familiaux. Il commence par une courte conférence sur un thème pré-déterminé (exemple : que signifie être aidant ?) et se poursuit sur un débat entre les participants et un partage d'expériences.

Un Café des Aidants est co-animé par un psychologue expert de la question de l'accompagnement ou par un travailleur social connaissant les dispositifs locaux et nationaux existants pour l'information et l'orientation des aidants familiaux.

Un Café des Aidants écoute, conseille, oriente et soutient les aidants familiaux, une petite parenthèse dans la journée, un moyen simple et convivial de trouver réponse à ses questions et d'échanger avec d'autres personnes qui vivent la même chose.

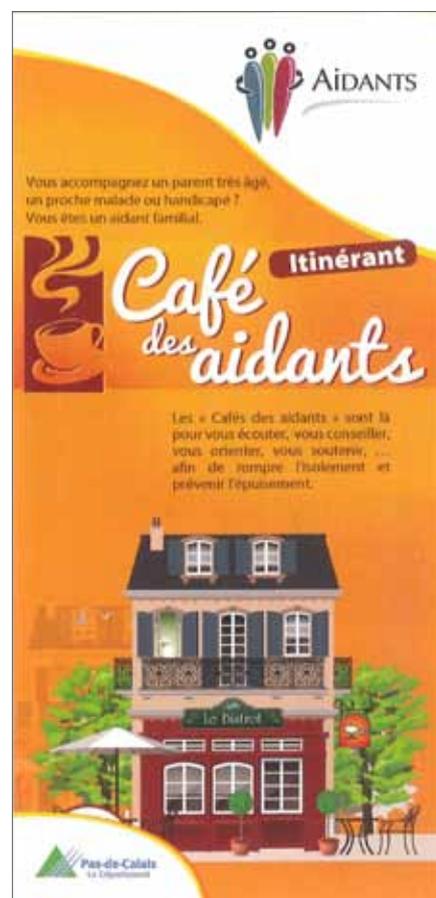
Prochaines dates du Café des Aidants itinérant :

mardi 5 novembre 2013 et mardi 7 janvier 2014, de 14 h à 16 h, à la Maison de la Ruralité, 3 rue de l'Église à Desvres

Pour en savoir plus :

Maison du Département Solidarité du Boulonnais

Tél. : 03 21 99 15 40





Première bougie pour la Maison Intercommunale de l'Enfance

Située rue Claude à Desvres, la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille est un équipement intercommunal géré en direct par la CCDS.

Créée pour répondre aux besoins d'offres en accueil collectif d'enfants sur le territoire, cette structure propose aux familles différents services pour leur permettre de se sentir bien là où elles vivent.

"Les P'tits Copains" : multi-accueil pour les enfants jusqu'à 6 ans

Agréé par les services de la Protection Maternelle et Infantile, le multi-accueil accueille de façon régulière ou occasionnelle les enfants de 3 mois à 6 ans, selon les besoins des parents. Le contrat peut aller de quelques heures à 45 heures maximum par semaine. Il est renouvelable selon les conditions convenues avec les parents, qui décident du nombre d'heures, des jours, des horaires d'arrivée et de départ.

Le multi-accueil "Les P'tits Copains" est un vrai lieu de vie pour découvrir le monde dans les meilleures conditions possibles et gagner progressivement en autonomie en compagnie d'autres enfants.

L'équipe se compose d'une puéricultrice, d'un agent d'accueil et de secrétariat, de 2 éducatrices de jeunes enfants, de 4 auxiliaires de puériculture, de 4 animatrices, d'une cuisinière et de 4 agents d'entretien.

Tout est pensé pour le bien-être de l'enfant : locaux lumineux, agencement selon des espaces précis qui favorisent soit l'éveil soit la détente, alimentation équilibrée, temps d'animation variés (chant, lecture, activités manuelles, jeux d'eau, etc.)... sans oublier les fêtes ponctuelles, comme la fête des petits sorciers ou le spectacle de fin d'année.

Après une première année d'activité, une grande tendance se distingue : ce sont essentiellement des enfants de moins de 4 ans qui sont accueillis au multi-accueil. La capacité d'accueil maximale de 40 enfants porte sur les horaires que l'on peut appeler "classiques" (de 9 h à 17 h 30). Plus tôt ou plus tard, cette capacité passe par exemple à 15 places de 7 h 30 à 8 h ou à 30 places jusqu'à 18 h 30.

Le coût d'une heure d'accueil est fixé par la CAF selon la déclaration de ressources. Il est possible de faire une simulation sur le site www.caf.fr et d'avoir ainsi une idée de budget pour la garde de votre enfant.

D'autres services autour de la famille

En plus du multi-accueil, d'autres services sont proposés à la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille. Vous y trouverez :

- le **Relais des Assistantes Maternelles (RAM)**. Le RAM est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation au sujet de tous les modes de garde qui existent sur le territoire. Gratuit, il s'adresse aux parents, futurs parents, assistantes maternelles, candidates à l'agrément et gardes à domicile. Le RAM vous informe également sur les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales et vous aide à connaître vos droits, que vous soyez employeur ou salarié. Le personnel du RAM propose des ateliers aux assistantes maternelles et gardes à domicile. Centrés sur la découverte, le jeu, l'éveil des sens et le respect du rythme et des besoins de chaque enfant, ces ateliers collectifs ont lieu chaque semaine. Sans oublier des sorties et autres temps festifs où les parents sont invités à partager un agréable moment avec leurs enfants.
- un espace de **consultations médicales** (puéricultrice et médecin de la Protection Maternelle et Infantile, sage-femme)
- les **permanences** de la Caisse d'Allocation Familiales, du Centre Médico-Psychologique et de l'assistante sociale du Conseil Général
- le **lieu d'accueil "Maison Soleil"** (anciennement "Les P'tits Potiers") : un espace gratuit, ouvert à tout enfant de moins de 6 ans vivant sur le territoire et accompagné d'un adulte. "Maison Soleil" offre des temps privilégiés avec votre enfant, des jeux, des moments de détente, d'échanges et de convivialité
- des séances de **baby-gym** dans la salle de motricité du multi-accueil, encadrées par des professionnelles de la Protection Maternelle et Infantile

Contact :

Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille
Rue Claude à Desvres
03 21 99 60 00



Internet par satellite: dernière ligne droite pour profiter de l'aide de la CCDS !



Faisons le point avec Jean-Claude Bonne, vice-président en charge de la communication et des nouvelles technologies, sur l'aide de la CCDS.

"Pour les habitants privés d'un accès internet haut débit, la CCDS a mis en place une aide à l'installation d'équipement Internet par satellite. Si cette technologie ne fait pas de vrai miracle, c'est actuellement la meilleure alternative, en attendant que le territoire soit couvert par

le Très Haut Débit (remplacement du réseau téléphonique en cuivre par un réseau en fibre optique). La technologie par satellite a le mérite de favoriser l'accès à internet quel que soit le lieu, tout en se passant du réseau ADSL. L'aide de la CCDS est proposée jusqu'à la fin de l'année, environ 50 habitants l'ont déjà sollicitée", explique Jean-Claude Bonne.

En quoi consiste cette aide ?

- ❶ Vous demandez un formulaire à la CCDS (41, rue des Potiers à Desvres) ou par téléphone au 03 21 92 07 20
- ❷ Vous choisissez votre abonnement et votre matériel pour l'installation et la mise en service des équipements satellite
- ❸ Si vous êtes éligible (pour rappel : **foyer en zone d'ombre ADSL avec débit inférieur à 512K**), la CCDS prend à sa charge l'intervention de l'antenniste, sélectionné par ses soins suite à une consultation.

Point sur la fibre

La fibre optique est un réseau très haut débit, plus rapide, plus stable, plus fluide. Pour l'instant, seules les grandes villes peuvent en bénéficier. Chez nous, le tracé de ce réseau sera déterminé à partir de 2015. Seront desservis en priorité : collèges, lycées, établissements publics et de santé, entreprises, zones d'activités et communes en zone d'ombre (qui ne disposent que de 512 Kbits/seconde). La vitesse de ce réseau très haut débit pourra atteindre 100 Mbits/seconde. Un vrai changement !

Ciné Desvres se met au numérique avec un soutien de la CCDS



Ouvert en 1995, sous l'impulsion du maire de l'époque Michel Sergent, Ciné Desvres vient de passer au tout numérique. "Une évolution nécessaire pour continuer à exister", souligne le maire actuel de Desvres, Gérard Pécron.

Élus et responsables d'associations desvroises ont découvert cette nouvelle technologie : "la qualité d'image et les effets spéciaux sont exceptionnels", confiait un élu. Grâce au numérique, Ciné Desvres peut maintenant diffuser des films en relief, c'est-à-dire en 3D. "On prête des lunettes spéciales aux clients, des lunettes actives. Savez-vous que notre cinéma est l'un des premiers du Pas de Calais à en être équipé ? Elles sont composées d'électronique et ont la particularité de projeter l'image en alternance, une fois pour l'œil gauche, une fois pour l'œil droit. Chaque œil voit une image pleine et la résolution est du coup bien meilleure", explique le projectionniste Bruno Garnotel.

Présidente de l'association Ciné Desvres, Nathalie Tellier a salué cette évolution et a remercié la municipalité et les différents partenaires du projet. "Le montant de l'investissement s'élève à 100 000 €. Le Centre National de la Cinématographie, le Conseil Régional et la CCDS nous ont respectivement octroyé 44 162 €, dont 20 905 € sous forme d'avance, 21 451 € et 5 000 €", a-t-elle précisé.

Pensez à ceux qui s'occupent de vos poubelles

HAIES NON ENTRETENUES = DANGER ! La CCDS assure le ramassage des poubelles sur les 31 communes du territoire. Les agents chargés de cette collecte rencontrent de plus en plus de difficultés dans certains endroits : les haies, non entretenues, poussent librement, mettent en danger la sécurité des agents et causent des dégâts sur les bennes des camions de collecte. Nous comptons donc sur la collaboration de tous pour que chacun taille ses haies. Si nos agents s'exposent à des risques à cause de haies non entretenues, les poubelles ne seront plus collectées jusqu'à ce que la taille soit faite. Nous sommes persuadés que vous comprenez notre volonté de préserver la sécurité de nos agents et le bon fonctionnement du système de collecte.

QUE DU RECYCLABLE DANS LA POUBELLE JAUNE ! Dans une poubelle jaune, il peut y avoir du papier, des emballages en carton, des bouteilles en plastique, des boîtes de conserve... bref, tout ce qui peut se recycler. Mais en aucun cas on ne doit y trouver de la litière pour chat, des couches pour bébé ou pire encore, des seringues, des cadavres d'animaux ou encore des viscères ! En plus de polluer les emballages recyclables (qui ne servent alors plus à rien), ces déchets se retrouvent dans les mains des agents de tri, sans parler des odeurs et autres désagréments issus du processus de décomposition... Merci de penser à ceux qui trient !

"Vert de terre"

Plusieurs agriculteurs du territoire se mobilisent pour valoriser leurs productions

À l'heure où les scandales alimentaires font la une des journaux, il est bon de savoir d'où vient ce que l'on mange.

Au mois de mai dernier, un point de vente collectif baptisé "Vert de terre" s'est ouvert à St-Martin-Boulogne. Créé par un groupe d'agriculteurs, dont la majorité a son exploitation sur le territoire, il propose des produits frais, locaux et de qualité, vendus directement par les agriculteurs eux-mêmes.

Vert de terre témoigne de la volonté locale de se regrouper et de chercher de nouveaux circuits de commercialisation.

Un projet collectif au service de projets individuels

À l'origine de la création de Vert de terre, un groupe d'agriculteurs intéressés par le concept des points de vente collectifs (PVC) et liés par un projet commun sur le Boulonnais. Visites de différents PVC, formation, échanges avec ceux qui ont déjà sauté le pas, réflexion sur les statuts, les jours d'ouverture...

Après 3 années de travail vient enfin le jour de l'inauguration. Reprise de l'exploitation familiale, envie de se diversifier ou de se lancer, changement d'orientation dans la conduite de l'exploitation : les créateurs de Vert de terre ont tous trouvé dans ce projet de point de vente collectif l'opportunité de faire vivre leur propre projet.



Retrouver le goût des bonnes choses

Vert de terre propose des produits locaux et de qualité : viande, volaille, fruits, légumes, fromages, yaourts, tartes... Mais attention, pas question d'y trouver des fraises cet hiver ! Il n'y a que des produits de saison, cultivés comme il le faut sur les exploitations des créateurs de Vert de Terre, à la période où il le faut.

Pourquoi ? Pour retrouver la saisonnalité des produits, parce les gens ne la connaissent plus, mais aussi pour respecter la production et le cycle de la nature.

Ces produits sont vendus en direct, sans intermédiaire, directement de l'agriculteur au consommateur. Ce mode de commercialisation est aussi un excellent moyen de nouer des liens avec les consommateurs. Les agriculteurs étant eux-mêmes présents à tour de rôle au point de vente, ils peuvent discuter avec leurs clients, leur expliquer le métier, ses contraintes, ses exigences, ce qui fait la qualité des produits proposés...

Les courses deviennent un acte militant

Les clients sont au rendez-vous. Quand on les écoute, c'est la consommation locale et de qualité qui les séduit, ainsi que la possibilité d'acheter mieux et de manger mieux, la garantie de la traçabilité, la fraîcheur et l'authenticité du produit.

"C'est quand même mieux de faire travailler des producteurs locaux, savoir ce que l'on mange et favoriser une vente directe, sans milliers de kilomètres à faire parcourir à des produits venus des quatre coins du monde, sans que l'on sache comment ils sont cultivés ou élevés. On a la chance de vivre dans une région où l'agriculture peut tout nous fournir, pourquoi aller chercher ailleurs ce que l'on a sous la main ?", entend-t-on dans les rayons de Vert de terre.

Les clients ont donc bien compris l'objectif du point de vente collectif. Les agriculteurs eux ont parfaitement su comprendre les attentes des clients.

C'est d'ailleurs l'une des perspectives d'évolution de l'activité agricole : elle peut réellement contribuer au bien-être social des habitants en leur permettant d'acheter des produits en accord avec leurs convictions.

Engagée pour le maintien et le développement de l'activité agricole locale, la CCDS ne peut que louer la mobilisation des agriculteurs de Vert de terre.

Par le biais de son service Développement et Perspectives, elle a accompagné les créateurs du point de vente collectif, comme elle le propose aux porteurs de projets du territoire. Dans le cas de Vert de terre, cet accompagnement s'est porté sur la constitution d'une demande de subvention auprès de la Région, ainsi que sur un rôle d'intermédiaire entre la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et le groupe d'agriculteurs.

Quatre mois après l'ouverture, un premier bilan peut déjà être dressé : "Nous sommes agréablement surpris de ces premiers mois d'existence, nous sommes largement dans nos objectifs. Nos clients cherchent beaucoup à savoir, à comprendre, à avoir des informations sur les produits. Nous leur expliquons notre métier d'éleveur ou de producteur, et l'importance que cela a sur la qualité du produit. D'ailleurs, une fois renseignés, certains clients n'hésitent pas à répondre eux-mêmes aux questions d'autres clients, preuve qu'ils sont contents de ce qu'ils trouvent chez nous ! Dans les mois qui viennent, nous veilleront à étoffer notre gamme. Le métier de commerçant est pour nous un nouveau métier, en plus du nôtre, et nous voulons le faire aussi bien, avec cette même envie de qualité", précise Thierry Cazin, l'un des créateurs de Vert de terre.

Vert de terre

175 route de Desvres à Saint-Martin-Boulogne
(dans la cour des établissements Paul Mausner)
Tel. 09 53 32 49 48 - pvc.verdeterre@gmail.fr
Retrouvez aussi Vert de terre sur Facebook !

NOUVEAU ! 5 jours d'ateliers au lieu de 3 !

**Idées vacances pour les enfants :
MUSIQUE, DANSE AFRICAINE, THÉÂTRE et LOISIRS CRÉATIFS**

Pendant les vacances de la Toussaint, la CCDS propose aux enfants de son territoire des ateliers ludiques autour d'activités variées du **21 au 25 octobre**. Une belle façon de découvrir de nouvelles choses tout en s'amusant !

Ateliers Musique

Guitare électrique à Wirwignes
13 h 45 - 15 h 45 / 16 h - 18 h
Guitare acoustique à Bellebrune
13 h 45 - 15 h 45 / 16 h - 18 h
Djembé à Menneville
8 h 15 - 10 h 15 / 10 h 30 - 12 h 30
Djembé à Doudeauville
(salle de la cantine)
13 h 45 - 15 h 45 / 16 h - 18 h

Tarif unique : **15 €** par enfant
pour l'ensemble des 4 ateliers
Renseignements et inscriptions
au 03 21 92 07 20

**Atelier
Danse africaine**

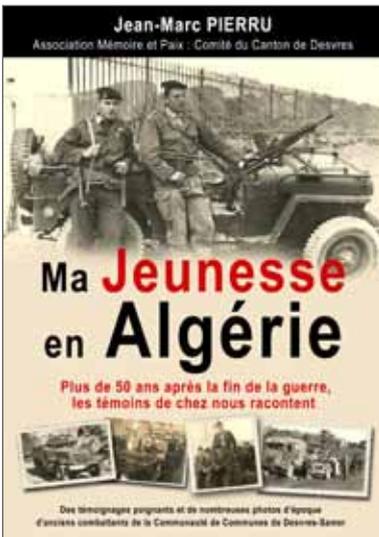
À Desvres de 8 h 45 à 10 h 15
et de 10 h 30 à 12 h

Atelier Théâtre

À Desvres
de 13 h 45 à 15 h 45
et de 16 h à 18 h

**Ateliers
Loisirs Créatifs**

Avec M. Alizier
de la faïencerie
"Au plaisir des yeux"
de 13 h 45 à 15 h 45
et de 16 h à 18 h



**Algérie : un livre
pour se souvenir**

Le 5 décembre 2012, une imposante exposition organisée par l'association Mémoire et Paix a permis aux anciens combattants d'AFN de témoigner de leur vécu pendant ce dramatique conflit. Ces témoignages sont aujourd'hui repris par Jean-Marc Pierru dans un livre, "Ma Jeunesse en Algérie", qui sort ce mois-ci.

Ce travail de mémoire réalisé grâce à l'aide précieuse des anciens combattants du secteur et de la CCDS est l'aboutissement d'une année de recueils de témoignages. "Aujourd'hui septuagénaires ou octogénaires, les combattants d'AFN méritent respect et reconnaissance. Rappelons que de 1954 à 1962, peu de familles françaises ont échappé à l'angoisse de savoir l'un des leurs outre-Méditerranée. Il n'était pas imaginable que l'éclairage de ces événements ait pu être mené sans faire appel aux souvenirs de ceux qui en ont été les témoins directs. Pour la plupart, leurs lettres, cartes postales, photos... dormaient au fond d'un tiroir, et leurs souvenirs étaient volontairement rangés au fond de leur mémoire. Il fallait que cette mémoire d'une extrême richesse soit réveillée", confie Jean-Marc Pierru. Dans cet ouvrage d'une centaine de pages, l'association Mémoire et Paix vous invite à découvrir ou redécouvrir des témoignages poignants, mais aussi des dizaines de photos d'époque de jeunes du territoire, envoyés en Afrique du Nord il y a plus de 50 ans.

Contacts : Jean-Marc Pierru (03 21 91 60 18 - 06 62 37 38 94) ou les présidents des associations d'anciens combattants du territoire.



Rentrée piscine 2013

LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS !

Nouveaux créneaux d'aquabike
Nouveaux créneaux d'ouverture au public
Nouvelle activité : le Bike & Step
mélange d'aquabike et d'aquastep
7,20 € la séance seule, 74 € les 12 séances

Renseignez-vous au 03 21 91 63 08

Infos à noter

COURS DE GUITARE

Une nouvelle session reprendra à Colembert du 13 novembre 2013 au 15 janvier 2014. Forfait de 30 € les 8 séances. Inscription au 03 21 92 07 20.

AQUAGYM HALLOWEEN

Soirée d'aquagym à thème "Halloween Party" à la piscine intercommunale le 28 octobre à 19 h. Ambiance assurée, maîtres-nageurs déguisés ! Inscription au 03 21 92 63 08.

JEUX D'AUTOMNE à la piscine

Un après-midi réservé aux enfants à la piscine intercommunale le 30 octobre de 14 h à 17 h 30 avec de nombreux jeux aquatiques. Inscription au 03 21 92 63 08.

FORMATION BNSSA

Les entraînements pour le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (le diplôme pour devenir nageur sauveur) reprennent à la piscine intercommunale ! Inscription possible jusque fin novembre au 03 21 92 63 08.

FORMATION PSC1

(formation de base aux premiers secours)

- à Desvres : du lundi 4 au jeudi 7 novembre de 18 h à 20 h
- à Samer : samedi 23 novembre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Tarif : 40 € (pour les étudiants et les demandeurs d'emploi du territoire, tarif spécial de 20 € grâce à la participation de la CCDS) - *Attention, nombre de places limité !*
Renseignements et inscription au Cyber Point de Samer, 247 avenue Charles de Gaulle, 03 21 30 24 86.

FORMATION BASE BAFA

- à Desvres avec la FLASEN du 2 au 9 mars 2014. Inscription auprès de la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres.
- à Samer avec les CEMEA du 26 avril au 3 mai 2014 + formation **Approfondissement** «Animation en accueil de loisirs» du 28 avril au 3 mai 2014. Inscription auprès du bureau Jeunesse de la mairie de Samer.

NOËL AU VMAD

Sur 2 week-ends, au Village des Métiers d'Art de Desvres, samedi 30 novembre, dimanche 1^{er} décembre, samedi 7 et dimanche 8 décembre, de 14 h à 18 h 30.
Idéal pour acheter des cadeaux faits main par des artisans régionaux (bois, céramique, bijoux, objets de décoration...)

NOUVEAU ! Ateliers gratuits d'aide à la recherche d'emploi

- ▲ Utiliser internet pour chercher un emploi
jeudi 7 novembre de 14 h à 16 h à Desvres
jeudi 14 novembre de 9 h 30 à 11 h 30 à Samer
- ▲ Utiliser le site Pôle Emploi
jeudi 31 octobre de 14 h à 15 h 30 à Desvres
- ▲ Faciliter sa recherche d'emploi grâce à internet
jeudi 14 novembre de 14 h à 15 h 30 à Desvres
mardi 29 octobre de 15 h à 17 h à Samer
- ▲ Envoyer une candidature par mail
lundi 28 octobre de 15 h à 17 h à Desvres
- ▲ Connaître les structures d'aide à la recherche d'emploi
jeudi 21 novembre de 14 h à 15 h 30 à Desvres
- ▲ Faire un CV, une lettre de motivation
jeudi 24 octobre de 14 h à 16 h à Desvres
- ▲ Préparer son entretien d'embauche
jeudi 28 novembre de 14 h à 15 h 30 à Desvres

Ateliers gratuits proposés
par la CCDS sur Desvres et Samer

Informations à la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres
03 21 99 26 00

**Vous cherchez un emploi ?
Vous êtes intéressé par
les métiers du bâtiment ?**



Que vous ayez déjà une expérience ou non, rendez-vous aux permanences de **Réussir ensemble** à la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres

vendredi 25 octobre
vendredi 15 novembre
vendredi 13 décembre
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Informations au 03 21 87 60 72

ATELIERS INTERNET, MULTIMEDIA et INFORMATIQUE

J'apprends à bien utiliser mon appareil photo numérique
25/10 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Je crée une messagerie sur internet
25/10 9 h 30 à 11 h 30 Cyber Point Samer
28/10 15 h à 17 h Maison des Services Desvres

Je range mes photos dans mon ordinateur
08/11 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Je découvre l'informatique (sur 3 séances)
09/10 + 16/10 + 23/10 14 h à 16 h Cyber Point Samer
18/11 + 20/11 + 22/11 15 h à 17 h Maison des Services Desvres

Je crée un diaporama de photos
24/10 9 h 30 à 11 h 30 Cyber Point Samer

Je crée un livre photo avec le site www.monalbumphoto.fr
04/12 14 h à 16 h Cyber Point Samer

J'apprends à utiliser un tableur (débutant)
27/11 14 h à 16 h Cyber Point Samer

J'apprends à utiliser un traitement de texte (débutant)
15/11 9 h 30 à 11 h 30 Cyber Point Samer

3 € LA SÉANCE (en petit groupe)

SUR INSCRIPTION

Pour les ateliers à Samer : 03 21 30 24 86
Pour les ateliers à Desvres : 03 21 99 26 00

Besoin d'un ordinateur et d'internet pour votre recherche d'emploi ?

Venez au Cyber Point à Desvres
à la Maison Intercommunale des Services
Rue Claude - 03 21 99 60 00

ou au Cyber Point à Samer
247 avenue Charles de Gaulle - 03 21 30 24 86
Accès gratuit, conseils et informations

COURS D'INFORMATIQUE GRATUITS

À DESVRES, SAMER
ET COLEMBERT
inscription au 03 21 30 24 86
ou au 03 21 99 26 00



ATELIERS RECHERCHE D'EMPLOI

Je crée mon espace emploi sur le site Pôle Emploi
Tous les jeudis 10 h à 12 h - SUR RDV
Maison des Services Desvres (03 21 99 26 00)
Tous les mercredis 9 h 30 à 11 h 30 - SUR RDV
Cyber Point Samer (03 21 30 24 86)

NOUVEAU ! Ateliers gratuits d'aide à la recherche d'emploi (voir page 29)

Tous les jours, à la Maison des Services de Desvres et
au Cyber Point de Samer, une animatrice vous conseille
gratuitement pour vos CV, lettre de motivation, démarches
d'inscription Pôle Emploi, utilisation du site Pôle Emploi...

LES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

À la Maison des Services et de la Solidarité

(rue Claude à Desvres - 03 21 99 26 00)

- **Mission Locale :**
tous les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sans rdv)
tous les mercredis de 14 h à 16 h 30 (sur rdv)
- **ID Formation :**
tous les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- **A Dom'Services** (aide à domicile) :
tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
SUR RDV UNIQUEMENT AU 06 76 34 86 40
- **ADDSE** (Aide à Domicile Desvres Samer et Environs) :
tous les vendredis de 10 h à 12 h (sans rdv)
- **AVIJ 62** (Aide aux Victimes et Informations Judiciaires) :
4ème lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30
- **Point Accueil Ecoute Jeunes :**
tous les mercredis de 9 h à 11 h 30 ou sur rdv

À la Maison de l'Enfance et de la Famille

(rue Claude à Desvres - 03 21 99 60 00)

- **Consultation du nourrisson :**
avec la Protection Maternelle et Infantile, sur rdv au 03 21 10 20 70
- **Assistants sociaux :**
SUR RDV UNIQUEMENT AU 03 21 10 20 76
- **Centre Médico-Psychologique :**
SUR RDV UNIQUEMENT AU 06 30 52 04 41
- **Caisse d'Allocations Familiales :**
1er vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30
2ème, 3ème et 4ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h

Au Cyber Point de Samer

(247, avenue Charles de Gaulle à Samer - 03 21 30 24 86)

- **Mission Locale :**
tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30
- **Espoir** (services aux personnes et aux entreprises) :
tous les mardis de 14 h à 16 h

Nathalie Fosse, créatrice de meubles d'art

Son univers est fantastique. Il nous ouvre un monde de liberté, de matières étonnantes, de beauté et d'insolite. Nathalie Fosse est une créatrice. Elle imagine et donne vie à des meubles exceptionnels qu'elle transforme en oeuvres d'art. Ces meubles uniques traduisent sa passion, son sens de l'esthétique comme de la technique, son inventivité.

Une visite dans son atelier du Village des Métiers d'Art de Desvres et l'on se retrouve transporté dans un monde féérique où un coquillage géant revêtu de nacre capte les rayons du soleil, où un oeuf noir s'habille de peau de serpent et trône sur des pieds en bronze...

L'imagination de Nathalie Fosse n'a pas de limite. C'est une chance, d'autant plus que son imagination l'emmène parfois sur des terrains inconnus. "J'aime me dépasser, aller jusqu'au bout des choses. Pour arriver au résultat souhaité, je dois parfois imaginer des outils, apprendre des techniques", explique-t-elle.

La créatrice fait aussi preuve d'une patience stupéfiante quand elle ponce un par un les quatre coins de chaque bout de nacre pour qu'ils recouvrent de façon parfaite sa

forme de coquillage. Ou lorsqu'elle découpe en morceaux les coquilles d'oeufs d'autruche et qu'elle les traite ensuite pour leur donner à tous une même couleur blanche éclatante.

"Je choisis mes matériaux selon le meuble que je veux créer. Pour le coquillage *Aphrodite* par exemple, j'ai tout de suite pensé à la nacre et au galuchat, ce cuir de poisson remarquable, à l'aspect presque minéral. Pour l'oeuf noir *Kronos*, je voulais de la coquille d'oeuf d'émeu pour sa couleur sombre et profonde, du cuir de serpent pour ses dessins typiques. Tout est lié pour former un ensemble aux lignes pures et intemporelles, inspiré par la beauté de la nature. Je veux rêver et faire rêver, je veux de l'exclusivité. Mes créations n'ont pas pour vocation d'être produites en séries. Elles sont uniques et s'adressent aux

collectionneurs. Elles prennent d'ailleurs tout leur sens quand elles sont exposées dans le lieu idéal, elles révèlent alors toute leur beauté, comme l'écrin qui met en valeur le bijou. Exposer mes créations, que ce soit chez des collectionneurs privés ou au Carrousel du Louvre lors d'une Biennale de la Création des Arts Décoratifs, me permet de me faire connaître et aussi en quelque sorte de donner vie à mes créations", souligne Nathalie Fosse.

Lorsque l'on voit son plaisir de créer, sa ténacité et son inventivité, on se dit que cette artiste a bien fait d'écouter son coeur il y a quelques années, de quitter son précédent métier pour suivre une formation d'ébénisterie et se consacrer pleinement à sa passion pour l'art : d'abord la sculpture et le modelage puis la création de meubles d'exception. Sa formation lui offre un regard technique, son sens de l'esthétique et l'envie de faire rêver lui apportent tout ce qu'il faut pour concevoir ses meubles comme de pures oeuvres d'art.

"Mon installation au Village des Métiers d'Art me permet d'ailleurs de vivre plus encore ma passion. Je côtoie d'autres personnes qui ont le goût des choses bien faites et cela peut m'ouvrir de nouvelles perspectives, c'est agréable", confie Nathalie Fosse.



Photo : Eric Desauois



+ D'INFOS

Nathalie Fosse
Village des Métiers d'Art
de Desvres
nathalie@hep.fr
www.nathalie-fosse.com

LES SERVICES de la Communauté de Communes



Communauté de Communes
de *Desvres-Samer*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER

41 rue des Potiers - Desvres
Tél. : 03 21 92 07 20
Site internet : www.cc-desvressamer.fr
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30

MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES ET DE LA SOLIDARITÉ

(Cyber Point, PIJ, Espace Emploi...)
Rue Claude - Desvres
Tél. : 03 21 99 26 00

MAISON INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

(multi-accueil, RAM, Maison Soleil...)
Rue Claude - Desvres
Tél. : 03 21 99 60 00

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. : 03 91 18 03 73 ou 06 89 54 08 95

PISCINE INTERCOMMUNALE

Rue des Anciens - Desvres
Tél. : 03 21 91 63 08

CENTRE DE TRI

Zone du Mont Pelé - Desvres
Tél. : 03 21 10 63 06

DÉCHÈTERIE

Rue Bidet - Longfossé
Tél. : 03 21 33 39 86

OFFICE DE TOURISME

Desvres : 41 rue des Potiers
Tél : 03 21 92 09 09
Antenne de Samer : Mairie, place Foch
Tél. : 03 21 87 10 42

CYBER POINT ET PIJ DE SAMER

247 avenue Charles de Gaulle - Samer
Tél. : 03 21 30 24 86

MULTI-ACCUEIL LA MAISON DE JACKIE

Allée Jean Bardol - Samer
Tél. : 03 21 91 44 44

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Tél. : 03 21 99 60 04 ou 06 32 98 33 92

MULTI-ACCUEIL LE COIN DES FAONS

30 rue Jean Moulin - Samer
Tél. : 03 21 32 79 38



Terre de Coeur n°9 - Septembre, octobre et novembre 2013
Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS)
41, rue des Potiers 62240 Desvres

Directeur de la publication : Claude Prudhomme

Mise en page et rédaction : service Communication CCDS

Impression : Desvres Impression - 33 bis, rue des Ecoles 62240 Desvres

Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : Septembre 2011 - Numéro gratuit - N° ISSN en cours

 **IMPRIM'VERT®**